



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme acheteur :  
Mairie CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE  
M. le Maire MATHIAS Patrick  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 88  
01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE  
Tél. : 04.74.55.04.33

Objet du marché : Marché de travaux : Aménagements de sécurité Route de Sandrans et accessibilité avenue Clemens Desormes.

Date prévisionnelle de démarrage des Travaux : Février 2019

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques et financières. Références professionnelles.

Justifications à produire quant aux qualifications et capacités du candidat : Celles prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la Commande Publique (voir détails au Règlement de la Consultation).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation, à savoir :  
- Prix des prestations : 45 %  
- Valeur technique sur la base du mémo technique (sous pondération précisée dans le Règlement de la Consultation) : 55 %

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée ouverte à tranches (Articles L2123-1, R.2123-1<sup>1</sup> et R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la Commande Publique).

Date limite et lieu de réception des offres : Le 23/12/2019 à 16h00

Transmission obligatoire des documents par voie électronique sur le profil acheteur de la Collectivité : <https://marchespublics.ain.fr>. La signature électronique des documents n'est pas exigée.

Conditions d'obtention des documents contractuels et additionnels : Toute demande de renseignements devra être déposée sur le profil acheteur de la Collectivité : <https://marchespublics.ain.fr>. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 03/12/2019

## ANNONCES LEGALES

# La Voix de l'Ain

Les + de

**1er SUPPORT D'ANNONCES LEGALES DE L'AIN**

**Délais courts : réception des annonces jusqu'au mercredi 10h pour une parution le vendredi**

**Envoi immédiat de l'attestation de parution**

**Relecture attentive de vos annonces rectificatives évitées**

**Centralisation des annonces : nous publions vos annonces sur toute la France**

**La garantie d'un lectorat de professionnels**

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2019/198 du 25/11/2019 le maire de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif a désigné M. Michel MOULTON en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS du 30 décembre 2019 à 9h au 31 janvier 2020 à 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : [www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr](http://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr)

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en Mairie les :  
- **lundi 30 décembre 2019 de 9h à 12h,**  
- **mercredi 8 janvier 2020 de 14h à 17h,**  
- **samedi 18 janvier 2020 de 9h à 12h,**  
- **vendredi 31 janvier 2020 de 14h à 17h.**

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire-enquêteur à la Mairie de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS ou par voie électronique à l'adresse suivante : [secretariat@mairie-stm.fr](mailto:secretariat@mairie-stm.fr).

Cet avis est affiché sur le panneau d'affichage devant la Mairie et sur le panneau d'affichage impasse Cottard Josseland et peut être consulté sur le site internet de la commune : [www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr](http://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr)

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

1920678



## COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

Projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 38/2019 du 12/11/2019 le maire de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif a désigné M. Gérard BLANCHET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS du 04 décembre 2019 au 06 janvier 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : [www.saintmauricedegourdans.fr](http://www.saintmauricedegourdans.fr)

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie :  
- **Mercredi 04 décembre 2019 de 9h à 12h,**  
- **Mercredi 18 décembre 2019 de 9h à 12h,**  
- **Lundi 06 janvier 2020 de 14h à 17h.**

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS ou par voie électronique à l'adresse suivante : [plumug@orange.fr](mailto:plumug@orange.fr).

Cet avis est affiché en Mairie et sur les panneaux d'affichage et peut être consulté sur le site internet de la commune [www.saintmauricedegourdans.fr](http://www.saintmauricedegourdans.fr).

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

1920483



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme acheteur :  
Commune de SAINT-VULBAS  
Espace Charles de Gaulle  
403 Rue Claires  
01150 SAINT-VULBAS

Objet du marché : Fourniture de gaz pour divers bâtiments :  
-L'école et le Centre de Loisirs (CLSH)  
-Le Centre Aquatique  
-Le Centre de Rencontre (CIR)  
-La résidence Les Sétives

Référence consultation : 2019-6-0613

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Date de mise en ligne : Le 02/12/2019

Date et heure limite de remise des plis : Le 31/12/2019 à 8h30

1920672

### Avis divers



Etude Mes Frank LAMBERET  
et Julien VUITON  
Notaires  
30 Avenue Alsace Lorraine  
01000 BOURG-EN-BRESSE

### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

En l'absence d'héritiers réservataires, suivant testament olographe en date 01/09/1975, Mme Marie, Angèle FAVRICHON, en son vivant religieuse, demeurant au 108 Rue Thomas Riboud, 01250 JASSERON, a institué un légataire universel.

Née à ARS-SUR-FORMANS (01480) le 29/07/1927.

Décédée à JASSERON 01250 (FRANCE), le 30/07/2019.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du Procès-Verbal d'ouverture et de description de testament dressé par Me Frank LAMBERET, notaire à BOURG-EN-BRESSE, le 10/10/2019, dont une copie authentique a été adressée au greffe du Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE.

Les oppositions pourront être formées par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Frank LAMBERET, notaire, au 30 Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG-EN-BRESSE.

**Pour avis, Me Frank LAMBERET**  
1920506



SCP Louis PARIS et  
Ghislaine CORGET  
Notaires associés  
150 Rue Rambuteau  
71000 MACON

### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 21/03/2017 M. Paul CHAMBARD, retraité, demeurant au 50 Impasse de la Mare 01750 REPIONGES, célibataire, décédé à REPIONGES, le 04/05/2019, a institué un(les) légataire(s) universel(s).

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Louis PARIS, notaire à MACON, suivant Procès-Verbal du 04/12/2019, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE le 06/11/2019.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Louis PARIS, notaire au 150 Rue Rambuteau 71000 MACON, notaire chargé du règlement de la succession, dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.

**Pour avis, Me Louis PARIS**  
1920530

### Tribunaux

#### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

##### Greffes des procédures collectives

32 Avenue Alsace Lorraine  
01011 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Par jugement du 02/12/2019 le Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE a prononcé la liquidation judiciaire sur conversion du 15/12/15 de l'EARL DE BUIS, activité : exploitation agricole, production laitière, N°SIREN : 510 044 670, dont le siège social est sis au 103 Route de Croze, 01300 COLOMBIEU et nommé en qualité de liquidateur la SELARL MJ SYNERGIE, représentée par Me F.C. DESPAYS, 22 Rue du Cordier, 01000 BOURG-en-BRESSE.

**Le Greffier**  
1920733

#### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

##### Greffes des procédures collectives

32 Avenue Alsace Lorraine  
01011 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Par jugement du 02/12/2019 le Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SCI ADGT, n°529 247 365 au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE, sise au 236 Chemin de la Caronnière, 01340 FOISSIAT.

**Le Greffier**  
1920731

#### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANC

##### Greffes des procédures collectives

32 Avenue Alsace Lorraine  
01011 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Par jugement du 02/12/2019 le Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de M. Jean-Yves GUILLEMET, activité : agriculteur, demeurant 124 L'Etang Martéchal, Rez de chaussée, 01560 CURCIAT DONGALON.

**Le Greffier**  
1920734

## 100 % LOCAL

# La Voix de l'Ain

### LOGIDIA

#### AVIS D'ATTRIBUTION

Organisme acheteur :  
LOGIDIA  
247 chemin de Bellevue  
01960 PERONNAS  
Tél. : 04.74.32.17.40

Parution de l'avis d'appel à la concurrence : Annonce n°1916951 du vendredi 11/10/2019

Objet du marché : Nouvelle consultation suite défaillance entreprise attributaire du lot Revêtement de Facades Construction de 20 logements Individuels. La Neuve - Rue de la source 01440 VIRIAT.

Entreprise attributaire :  
- Lot n° : SAS FERNANDEZ DORRECO - 01100 ARBENT - Montant du marché : 89 350,00 € HT

1920370

#### SYNDICAT MIXTE DE DISTRIBUTION D'EAU AIN VEYLE REVERMONT

RECTIFICATIF à l'annonce n°1920203 parue dans La Voix de l'Ain du 29/11/2019 relatif à l'avis d'appel à la concurrence formulé par le Syndicat Mixte de Distribution d'eau Ain Veylle Revermont. Accord cadre à bons de commande de travaux sur les infrastructures syndicales pour l'alimentation en eau potable. Il convenait de lire, une date limite de réception des candidatures : le 17/12/2019 à 12h, au lieu de « au siège de la collectivité le 01/12/2019 à 12h ».

1920624

### COMMUNE DE MIZOËN

#### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme acheteur :  
Commune de MIZOËN  
62 Route d'Emparis  
38142 MIZOËN  
Tél. : 04.76.80.11.39

Matière : [mairie.mizoen@orange.fr](mailto:mairie.mizoen@orange.fr)

Objet du marché : Restauration extérieure de l'église SAINT-CHRISTOPHE.

Visite de chantier : VISITE OBLIGATOIRE. Les candidats devront se présenter en mairie de MIZOËN pour signaler leur visite contre récépissé.

Désignation des lots :  
- LOT N°1 : maçonnerie - ciment naturel prompt.  
- LOT N°2 : charpente couverture.  
- LOT N°3 : menuiserie.

Démarrage des travaux : MARS 2020.

Références et qualification : selon RC.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de remise des offres : LE 16/01/2020 - 16h00

Retrait du dossier de consultation, renseignements et remise des offres : [profil-acheteur.websmarcne.adulact.org](http://profil-acheteur.websmarcne.adulact.org)

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 02/12/2019

1920708



SCP JACQUES - GERMAIN  
Notaires associés  
1 Rue Clémenceau  
BP 30

### 39301 CHAMPAGNOLE CEDEX

#### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 01/10/2013, Mme Simone Marie Bernadette JOLICLERC, célibataire majeure, née à BIEF-DU-FOURG (39250), le 14/03/1933 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à VIRIAT (01440) le 23/02/2019, ce testament a fait l'objet d'un acte de dépôt dressé par Me PASCALUD MOREL VULLEZ notaire à OYONNAX le 23/07/2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sophie GERMAIN, notaire à CHAMPAGNOLE (39300) dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du Procès-Verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

**Pour avis, le Notaire Me Sophie GERMAIN**  
1920409